

**DEMANDE DE SUBVENTION CAF INVESTISSEMENT**  
**« S'UNIR POUR REUSSIR »**

L'an deux mille quatorze, le 12 du mois de septembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel GOCZKOWSKI, Maire, en suite de la convocation déposée au domicile des élus, le 05 septembre 2014, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :

Monsieur **Jean-Luc CARLY** qui donne procuration à Madame **Marie-Angèle BURIEZ**  
Monsieur **Christophe LAURENT** qui donne procuration à Monsieur **Daniel GOCZKOWSKI**  
Monsieur **Jonathan FAUQUEMBERGUE** qui donne procuration à Monsieur **Francis LELONG**  
Madame **Véronique DUGARDIN BUARD** qui donne procuration à Monsieur **Bernard STASZEWSKI**  
Madame **Prescillia PALICKI** qui donne procuration Monsieur **Jean Marie ULTRE**

Madame **Véronique GRZESKOWSKI**, Madame **Elisabeth LEGRAND**, Absentes.

**Le nombre de présents est de 20, le nombre de votants 25 dont 5 procurations**

Madame **BENSLIMANE Naïma** est élue secrétaire de séance.

---

Dans le cadre de son soutien financier au titre de « l'action sociale » la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras ouvre la possibilité aux associations et collectivités de bénéficier de Prêts ou de subventions pour le développement de leurs activités.

Le projet Educatif Jeunesse de la ville et sa déclinaison, le projet pédagogique des Alsh, propose notamment un axe de travail portant sur la découverte de cultures différentes au travers d'un voyage au Maroc.

Le Montant de l'enveloppe d'investissement nécessaire s'élève à 11516 €

Le conseil municipal sollicite le concours de la CAF d'Arras, au titre de « l'action sociale », au vu du plan de financement figurant au verso :

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 12 SEPTEMBRE 2014**

DEPENSES (TTC)		RECETTES (TTC)	
Salaire	4116	Subvention CAF	4058
Billets d'avion	6400	Inscriptions	2400
Trousse à pharmacie	200	Mairie	4058
Achat divers	200	Autofinancement	900
Visites et sorties	800	Dons	100
TOTAL	11516	TOTAL	11516

**Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires en vue de l'obtention de cette subvention.

**Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, les membres présents,  
Pour Copie Conforme,**

**Le Maire,**

**Daniel GOCZKOWSKI**

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.